



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'impact économique des discriminations

Question écrite n° 36327

Texte de la question

M. Pierre-Alain Raphan interroge Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances sur l'impact économique des discriminations. À l'heure où la France doit faire face à une crise économique et sociale inédite, chaque geste compte pour préparer l'avenir de la Nation. Dès lors, il se permet de porter à sa connaissance l'impact économique des discriminations au travail. France Stratégie publiait un rapport en 2016, faisant état qu'au-delà de l'entorse inacceptable au principe républicain d'égalité des chances, les discriminations sont également un coût économique, et le coût des seules inégalités d'accès à l'emploi et aux postes qualifiés s'élèverait à 150 milliards d'euros. Par ailleurs, uniquement sur les deux motifs discriminants, sexe et origine géographique, les résultats sont édifiants et révèlent un manque à gagner de l'ordre de 3 % à 14 % du PIB du fait que les écarts inexpliqués de situation dans l'emploi sont particulièrement importants pour les femmes et les descendants d'Afrique et du Maghreb. Ainsi, mieux lutter contre les discriminations au travail se traduirait par une hausse de 2 % des recettes publiques et une diminution de 0,5 % des dépenses publiques liées au chômage. M. le député lui demande quelles solutions elle va mettre en place pour résoudre ce problème à la fois économique et social. Enfin, il souhaite savoir si elle a une étude actualisée - et potentiellement élargie à d'autres critères discriminants - du coût économique direct et indirect des discriminations en France.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Alain Raphan](#)

Circonscription : Essonne (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36327

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2021](#), page 1311

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)